L'abolition de la peine de mort en France en 3e : cours, exercices et méthode pour le brevet

3e | Difficulté ★★☆ | ⏱ 45 min | Objectif : L'abolition de la peine de mort en France | Tombe souvent au brevet

Éco-encre (N&B)

Prénom : ..... **Date :** .....

Compétence visée (programme cycle 4) : Première Guerre mondiale, régimes totalitaires, Seconde Guerre mondiale et Shoah, guerre froide, décolonisation, Ve République, monde depuis 1989.

Coach Vince te résume l'essentiel

- En France, la peine de mort est abolie par la loi du 9 octobre 1981, sous la présidence de François Mitterrand.
- Robert Badinter, garde des Sceaux, défend devant le Parlement une abolition fondée sur le refus d'une justice irréversible.
- Depuis 2007, la Constitution interdit qu'une personne soit condamnée à mort : l'abolition est devenue un principe constitutionnel.

AU BREVET, ON TE DEMANDE...

Cette notion peut servir d'exemple de la Ve République dans une question de brevet : tu dois alors savoir expliquer l'abolition de 1981 en la replaçant dans son contexte, identifier les acteurs et analyser un argument présent dans un document.

Type de question	Question de cours courte ou analyse guidée d'un discours, d'un texte de loi ou d'une photographie historique.
Exemple type	À l'aide du document et de tes connaissances, explique pourquoi Robert Badinter défend l'abolition de la peine de mort en 1981.
Alerte piège	Réciter uniquement la date ou attribuer la décision à Robert Badinter seul, sans expliquer le rôle du Parlement ni l'argument développé.

LA LEÇON

Comprendre ce qui est aboli

La peine de mort, aussi appelée peine capitale, est une condamnation prononcée par une justice et exécutée par l'État. Elle consiste à mettre à mort une personne reconnue coupable d'un crime. Elle ne doit donc pas être confondue avec un homicide commis par un particulier, ni avec une peine de prison. Abolir la peine de mort signifie la supprimer du droit : aucun tribunal ne peut plus la prononcer, même pour un crime très grave. En France, cette décision relève de l'histoire politique de la Ve République, car elle résulte d'un choix porté par le président de la République, le gouvernement et le Parlement.Avant son abolition, la peine de mort existait dans le droit français pour certains crimes. La guillotine était alors le moyen légal d'exécution. La dernière exécution en France a lieu en 1977 : Hamida Djandoubi est guillotiné à Marseille. Ce fait rappelle que l'abolition n'est pas un événement lointain : elle appartient à une période contemporaine proche.Les partisans de l'abolition, appelés

abolitionnistes, défendent notamment l'idée qu'une condamnation à mort est irréversible. Si une erreur judiciaire est découverte après l'exécution, elle ne peut jamais être réparée. Ils refusent aussi que l'État dispose du droit de tuer. Les opposants à l'abolition estiment, eux, que certains crimes doivent recevoir la sanction la plus sévère. Tu dois retenir qu'il s'agit d'un débat politique, juridique et moral, qui oppose des conceptions différentes de la justice.

Des repères à placer dans l'ordre

Date	Événement	Ce qu'il faut comprendre
1977	Dernière exécution en France.	La peine de mort est encore appliquée par la justice française peu avant son abolition.
Mai 1981	François Mitterrand devient président de la République.	Il a annoncé pendant sa campagne qu'il souhaitait abolir la peine de mort.
17 septembre 1981	Robert Badinter prononce son discours devant l'Assemblée nationale.	Le garde des Sceaux défend le projet de loi au nom du gouvernement.
Septembre 1981	Le Parlement adopte le texte.	L'Assemblée nationale et le Sénat participent à la fabrication de la loi : ce n'est pas la décision d'un homme seul.
9 octobre 1981	La loi abolissant la peine de mort est promulguée.	La suppression entre dans le droit français : la peine capitale ne peut plus être prononcée.
2007	L'interdiction est inscrite dans la Constitution.	L'article 66-1 affirme : « Nul ne peut être condamné à la peine de mort. »

Une décision politique sous la Ve République

Pour expliquer l'abolition, suis la chaîne des décisions. François Mitterrand est élu président de la République en 1981. Il nomme Robert Badinter garde des Sceaux, c'est-à-dire ministre de la Justice. Le gouvernement prépare alors un projet de loi. Robert Badinter le présente et le défend devant les députés. Son discours du 17 septembre 1981 est devenu un document historique majeur, car il expose les raisons de l'abolition devant la représentation nationale.Le Parlement examine ensuite le projet. Dans la Ve République, le Parlement est composé de l'Assemblée nationale et du Sénat. Une loi n'existe que lorsque la procédure parlementaire est achevée et que le texte est promulgué par le président de la République. Le 9 octobre 1981, la loi entre en vigueur. Son article principal est très court : « La peine de mort est abolie. » Cette formulation nette montre qu'il ne s'agit pas de réduire le nombre d'exécutions ou de suspendre provisoirement une pratique. Il s'agit de supprimer définitivement cette peine du droit français.Attention à ne pas attribuer toute l'abolition à Robert Badinter seul. Il joue un rôle décisif comme ministre et comme orateur, mais François Mitterrand porte cet engagement présidentiel, le gouvernement présente le texte et le Parlement vote la loi. Dans une réponse développée, nomme ces acteurs avec précision. Tu montres ainsi que tu comprends le fonctionnement d'une démocratie représentative. Une décision politique importante passe par des institutions, des débats et une loi.

Les arguments et les mots à employer avec rigueur

- Justice irréversible : une peine de mort ne peut pas être corrigée après son exécution. Cet argument prend tout son sens lorsqu'une erreur judiciaire est possible, car une personne innocente condamnée ne pourrait pas être réhabilitée de son vivant.

- Droit à la vie : les abolitionnistes estiment que l'État ne doit pas retirer la vie, y compris à une personne condamnée pour un crime. Ne réduis pas cet argument à la compassion : il concerne les limites que la société impose à sa propre justice.
- Peine de substitution : abolir la peine de mort ne signifie pas laisser un criminel sans sanction. La justice peut prononcer des peines de réclusion criminelle, y compris la réclusion criminelle à perpétuité dans les cas prévus par la loi.
- Opinion publique : des citoyens peuvent être favorables ou opposés à une loi. Cependant, dans une démocratie représentative, une loi est votée par les représentants élus au Parlement. Une opinion majoritaire supposée ne remplace pas la procédure législative.
- Principe constitutionnel : depuis 2007, l'interdiction figure dans la Constitution. Cette protection est plus forte qu'une simple loi, car la Constitution est la norme juridique suprême en France.

Analyser un document sur l'abolition au brevet

Lorsque tu reçois un extrait du discours de Robert Badinter, une photographie de l'Assemblée nationale ou un article de loi, commence par identifier sa nature : discours, texte de loi, affiche, photographie ou article de presse. Présente ensuite son auteur, sa date et son contexte. Pour un discours de 1981, écris que Robert Badinter est garde des Sceaux dans le gouvernement de François Mitterrand et qu'il défend le projet d'abolition devant les députés.Réponds ensuite à la question en prélevant une information précise dans le document. Cite quelques mots entre guillemets seulement si cela éclaire ton idée, puis explique-les avec tes connaissances. Par exemple : « Le discours insiste sur le caractère irréversible de l'exécution. Robert Badinter défend donc l'abolition, car une erreur judiciaire ne pourrait plus être réparée. » Enfin, replace le document dans son résultat historique : la loi est promulguée le 9 octobre 1981. Ne récite pas tout ton cours si la question porte sur un argument précis. Vise juste, justifie et termine par une phrase complète : c'est ta finale.

Exemples résolus

Expliquer le rôle de Robert Badinter

Énoncé. Montre que Robert Badinter joue un rôle important dans l'abolition de la peine de mort en France.

1. Identifie sa fonction : Robert Badinter est garde des Sceaux, donc ministre de la Justice, en 1981.
2. Indique son action : il présente et défend le projet de loi devant l'Assemblée nationale.
3. Ajoute un argument défendu : il insiste notamment sur le caractère irréversible d'une condamnation à mort.
4. Replace son action dans la décision collective : le Parlement vote ensuite la loi, promulguée le 9 octobre 1981.

Résultat : Robert Badinter joue un rôle majeur dans l'abolition, car il défend devant l'Assemblée nationale le projet de loi proposé par le gouvernement en 1981. Garde des Sceaux, il affirme notamment qu'une erreur judiciaire rend la peine de mort irréversible. La loi est ensuite votée par le Parlement et promulguée le 9 octobre 1981.

Répondre à partir d'un article de loi

Énoncé. Un document affirme : « La peine de mort est abolie. » Explique ce que cette phrase change dans la justice française.

1. Définis le verbe « abolir » : supprimer une règle de droit.
2. Explique la conséquence directe : les tribunaux ne peuvent plus condamner une personne à mort.
3. Évite le contresens : les crimes restent punis par d'autres peines prévues par la loi.
4. Ajoute le repère historique : cette abolition est inscrite dans la loi du 9 octobre 1981.

Résultat : La phrase signifie que la peine de mort est supprimée du droit français. Depuis la loi du 9 octobre 1981, aucun tribunal français ne peut condamner une personne à mort. Les crimes peuvent toujours être sanctionnés, mais par d'autres peines, comme la réclusion criminelle.

TA SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT

1 Les repères de base ★☆☆

Complète chaque phrase.

1. La peine de mort est abolie en France par une loi promulguée le ... .
2. Le ministre de la Justice qui défend le projet de loi est ... .
3. Le président de la République en 1981 est ... .

2 Distinguer les idées justes ★☆☆

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse.

1. Abolir la peine de mort signifie supprimer toute peine de prison. .....
2. La peine de mort est une peine prononcée par la justice et exécutée par l'État. .....
3. Depuis 2007, la Constitution française interdit la condamnation à mort. .....

3 Remettre les étapes en ordre ★☆☆

Classe les événements du plus ancien au plus récent.

1. Événements à classer : promulgation de la loi ; dernière exécution en France ; discours de Robert Badinter devant l'Assemblée nationale ; élection de François Mitterrand. .....

4 Associer un acteur à son rôle ★★☆

Associe chaque acteur à son rôle dans l'abolition.

1. François Mitterrand .....
2. Robert Badinter .....
3. Le Parlement .....

5 Choisir l'argument pertinent ★★☆

Choisis la bonne réponse.

1. Quel argument soutient directement l'abolition de la peine de mort ?
2. Quelle institution vote les lois en France ?

6 Analyser une idée de discours ★★☆

Analyse l'affirmation en rédigeant deux phrases complètes.

Robert Badinter affirme qu'une justice humaine peut commettre une erreur. Explique le lien avec l'abolition de la peine de mort.

7 Construire une réponse historique ★★★

Rédige une réponse organisée pour expliquer comment la peine de mort est abolie en France.

Tu citeras les acteurs principaux, le rôle du Parlement et la date de promulgation de la loi.

8 Réussir une analyse de document ★★★

Rédige une réponse justifiée en utilisant le document et tes connaissances.

Un texte de 1981 déclare : « La peine de mort est abolie. » Montre que ce texte marque une décision majeure de la Ve République.

ÉVALUATION

Réponds avec précision et rédige des phrases complètes lorsque cela est demandé.

Barème : 20 points

1. Donne la date de promulgation de la loi abolissant la peine de mort en France. / 2

2. Identifie la fonction de Robert Badinter en 1981. / 2

3. Définis précisément l'abolition de la peine de mort. / 3

4. Explique pourquoi l'erreur judiciaire est un argument contre la peine de mort. / 3

5. Présente le rôle du Parlement dans l'abolition de 1981. / 3

6. Rédige un paragraphe expliquant comment l'abolition de la peine de mort est décidée en France en 1981. / 7

Les conseils de Coach Vince

Nomme les acteurs
Au brevet, ne te contente pas d'écrire « la France abolit ». Nomme François Mitterrand, Robert Badinter et le Parlement, puis précise l'action de chacun.

Justifie avec le document
Quand une question porte sur un document, prélève une idée précise puis explique-la. Une citation courte sans interprétation ne suffit pas.

Pour aller plus loin sur exercices-3eme.fr

- **Toutes les fiches de Histoire-géographie en 3e** · /histoire-geographie-3eme/
- **Le domaine « histoire » en 3e** · /histoire-geographie-3eme/histoire/
- **Préparer le brevet (dates, épreuves, méthode)** · /brevet/